

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2378

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 36

À l'alinéa 4, substituer au mots :

« dispositions »

les mots :

« modalités d'application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.